

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 03537

Numéro SIREN : 347 989 808

Nom ou dénomination : ASTEK

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 21660

# A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles- 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

## A S T E K S A

Société anonyme au capital de 9.905.228 €uros

Siège social : 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

347 989 808 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2021)

# A S T E K S A

Société anonyme au capital de 9.905.227,77 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 – 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

347 989 808 RCS NANTERRE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale de la société ASTEK SA.

### **Opinion.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale , nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASTEK S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion.**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe aux comptes annuels décrit les méthodes de dépréciation des créances clients (note 1.7), et le calcul des provisions pour risques (note 1.8). Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces approches.

Nous nous sommes également assurés de la correcte comptabilisation des provisions correspondantes.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise.**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec

les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 mai 2022.

**Pour Adn Paris,**

Société de Commissaires aux Comptes :



**Philippe SIXDENIER,**

Mandataire social

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	30 500	30 499		4 077
Fonds commercial	17 019 298	2 763 652	14 255 646	14 255 646
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	997 310	582 008	415 302	472 771
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 209		5 209	5 209
Prêts				
Autres immobilisations financières	187 757		187 757	185 580
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 240 074</b>	<b>3 376 160</b>	<b>14 863 914</b>	<b>14 923 282</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 684		8 684	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	28 675 414	726 391	27 949 024	28 106 215
Autres créances	56 445 269		56 445 269	39 512 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 073		1 073	1 690
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	256 947		256 947	189 965
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>85 387 387</b>	<b>726 391</b>	<b>84 660 996</b>	<b>67 810 293</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>103 627 461</b>	<b>4 102 551</b>	<b>99 524 910</b>	<b>82 733 575</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 9 905 228 )	9 905 228	9 905 228
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 944 631	7 944 631
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	990 523	990 523
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	29 723	29 723
Report à nouveau	21 410 919	16 614 918
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>8 131 856</b>	<b>4 796 001</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>48 412 879</b>	<b>40 281 023</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	3 388 391	3 170 402
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>	<b>3 388 391</b>	<b>3 170 402</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 130
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 185 844	10 034 658
Dettes fiscales et sociales	18 513 286	17 213 986
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 160 605	10 241 421
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 863 906	1 789 955
<b>DETTES</b>	<b>47 723 641</b>	<b>39 282 150</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 524 910</b>	<b>82 733 575</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	111 597 812		111 597 812	94 132 269
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>111 597 812</b>		<b>111 597 812</b>	<b>94 132 269</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 867	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			536 646	219 707
Autres produits			26 625	77 777
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>112 182 950</b>	<b>94 429 753</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			120	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			38 743 467	27 736 499
Impôts, taxes et versements assimilés			2 499 288	2 533 127
Salaires et traitements			45 579 294	41 443 493
Charges sociales			19 099 614	17 529 230
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			197 074	156 823
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			53 094	328 868
Dotations aux provisions			684 758	57 115
Autres charges			383 760	127 370
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>107 240 468</b>	<b>89 912 525</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 942 482</b>	<b>4 517 228</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			309 205	218 545
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>309 205</b>	<b>218 545</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 070	10 328
Différences négatives de change			119	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>21 189</b>	<b>10 328</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>288 015</b>	<b>208 218</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>5 230 497</b>	<b>4 725 445</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	34 908	502
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 524 243	93 762
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		226 484
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 559 151</b>	<b>320 748</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196 759	85 865
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	834	569 643
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>197 593</b>	<b>655 508</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 361 558</b>	<b>-334 760</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	402 979	437 027
Impôts sur les bénéfices	-942 780	-842 343
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>115 051 305</b>	<b>94 969 046</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>106 919 449</b>	<b>90 173 045</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>8 131 856</b>	<b>4 796 001</b>

# Annexes

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014 - 03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n° 2020 - 09 du 29/12/2020 relatif au PCG et les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Le bilan avant répartition de l'exercice clôt le **31/12/2021** présente un total de **99 524 910** Euros.  
Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégage un résultat bénéficiaire de **8 131 856** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/2021** au **31/12/2021**.

### 1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

#### 1.1. Mode et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 1.2 Immobilisation incorporelles

Ce poste inclut :

- Des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ; ils sont amortis en linéaire sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

En ce qui concerne les fonds de commerce, ceux-ci ont été évalués au moment de l'acquisition en fonction du chiffre d'affaires, du résultat dégagé et des flux de trésorerie prévisionnels.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable est comparée à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés.

#### 1.3. Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles (matériel informatique), aucun composant ne peut être identifié.

La société retient comme amortissement économique le mode linéaire (L) ou dégressif (D) suivant les règles usuelles en la matière et ce, sur les durées suivantes :

- Agencements et installations 5 à 10 ans L
- Matériel de bureau informatique 3 ans et 5 ans D/L
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans / 3 ans et 5 ans L/D

#### 1.4. Immobilisations financières

Ce Poste inclut :

- des dépôts de garantie et cautionnements
- des titres immobilisés

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

#### 1.5. Evaluation des encours de production

Les résultats sur les prestations de régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Les contrats au forfait dont l'exécution est établie sur plusieurs exercices sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Les pertes à terminaison potentielles sont directement prises en compte dans l'en-cours de production.

### 1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 1.7. Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de 12 mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

### 1.8. Provisions pour risques

Depuis 2015, les litiges prud'homaux sont provisionnés par la société à hauteur de 75% du chef de la demande sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles. Dès lors qu'une condamnation en première instance est connue, la provision est ajustée à hauteur de ce montant.

Dans le cas de certains litiges exceptionnels, cette provision est revue au cas par cas et peut être portée à 100% du chef de la demande.

Pour les autres litiges, ils sont provisionnés à hauteur des risques par la société sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles.

### 1.9. Définition du résultat courant et du résultat exceptionnel :

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel comprend des produits ou des charges en nombre limités, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que la société présente de manière distincte de son résultat courant pour faciliter la compréhension de sa performance.

## 2. AUTRES INFORMATIONS

### 2.1. Engagement en matière de retraites :

Le calcul a été effectué en tenant compte des droits acquis en vertu de la convention collective de la société, pondérés en fonction d'un taux de rotation du personnel variable en fonction de l'âge du salarié et d'un taux de mortalité.

Ces droits sont actualisés au taux de 1.13 % (Taux de rendement des instruments dédiés aux engagements sociaux long terme). Le montant s'élève à 1 155 090 €.

### 2.2. Identité de la consolidante :

ROBINSON TECHNOLOGIES  
34 avenue des Champs Elysées  
75008 PARIS  
SIRET : 381 363 910 00062

Un sous-palier de consolidation Groupe Astek est en place dont la société tête de pôle est :

(groupe) Astek  
Les Patios - Bâtiment D  
77-81 rue Marcel Dassault  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

### 2.3. Intégration fiscale :

Un groupe d'intégration fiscale est constitué entre la société (**groupe**) Astek et ses filiales listées ci-dessous.

La convention prévoit la neutralité. Chaque société membre de la convention supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas de reversement aux filiales déficitaires des économies d'impôt réalisées du fait de l'utilisation par la société tête de groupe du déficit de ses filiales.

- Astek SA

- Astek Projets et Offres
- Astek Technology
- Catep
- Astek International
- Intitek For Manufacturing
- Axible Technologie
- Ineat Lille
- Ineat Paris
- Ineat Lyon
- Ineat Itms

#### 2.4. Evènement significatifs de l'exercice

##### Crédit Impôt Recherche :

Notre société a retenu un projet éligible au titre du crédit d'impôt recherche. Les dépenses allouées s'élèvent à 6 786 470.82 €. La créance d'impôt correspondante est de 2 035 941.25 €

#### 2.5. Evènements intervenus au cours de l'exercice :

- Impact de la crise « coronavirus »

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire liée au covid-19, l'année 2021 a vu à son tour plusieurs rebonds épidémiques perturbant l'activité économique.

Cependant, l'ensemble des filiales du Groupe ASTEK avait su adapter l'organisation du travail et l'ensemble de ses processus, et a pu profiter de son positionnement diversifié, en termes de clients et de géographie, et de sa solidité financière.

Il n'y a pas d'impact significatif dans les comptes de la filiale.

- Transfert d'établissement de LESQUIN à LOMME

Suite à l'acquisition de la société INEAT dont les locaux sont situés à LOMME et dans un souci d'intégration il a été décidé du transfert des équipes de LESQUIN à LOMME. Un nouvel établissement a été ouvert à la date du 1<sup>er</sup> avril 2021 à l'adresse suivante : Bâtiment - « EURATECHNOPOLYS » - ZAC Euratechnologies- 2 Allée de la Haye du Temple – 59160 LOMME

- Ouverture d'un nouvel établissement à SAINT HERBLAIN

Suite à la signature d'un nouveau bail sur les locaux de NANTES avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2021, il a été procédé à l'ouverture d'un nouvel établissement à l'adresse suivante : Immeuble METRONOMY 5 – 2 rue Jacques Brel – 44800 SAINT HERBLAIN.

- Nantissement des titres de la Société

Suite à la signature d'un nouveau financement avec le Groupe H.I.G. WhiteHorse, il a été mis fin au contrat de financement accordé par Tikehau Investment Management. A ce titre, aux termes d'un Conseil d'administration en date du 04 aout 2021, il a été procédé à la mainlevée du nantissement des titres de la Société au profit de Tikehau Invest Management et au nantissement des titres de la Société au profit du Groupe H.I.G. WhiteHorse en garantie du contrat de financement accordé par le Groupe H.I.G. WhiteHorse à la société (groupe) astek.

- Vente de la marque Astek à Groupe Astek

En date du 30 décembre 2021 , la société Astek SA a cédée à la société Groupe Astek sa marque pour un moment de 2 500 000 €

## 2.6. Evènements post clôture :

- Transfert d'établissement à AIX EN PROVENCE

Suite à la signature d'un nouveau bail sur les locaux d'AIX EN PROVENCE avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022, il a été procédé à l'ouverture d'un nouvel établissement à l'adresse suivante Newton Golf – 1165 Rue Jean René Guilibert Gauthier de la Lauziere – 13290 AIX EN PROVENCE

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	17 049 798		
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	495 667		101 398
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	366 114		34 131
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>861 782</b>		<b>135 529</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 209		
Prêts et autres immobilisations financières	185 580		30 566
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>190 788</b>		<b>30 566</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 102 368</b>		<b>166 095</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			17 049 798	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			597 065	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			400 245	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>997 310</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			5 209	
Prêts et autres immobilisations financières		28 389	187 757	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>28 389</b>	<b>192 966</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 389</b>	<b>18 240 074</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	26 423	4 076		30 499
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>26 423</b>	<b>4 076</b>		<b>30 499</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	272 858	84 993		357 852
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	116 152	108 005		224 156
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>389 010</b>	<b>192 998</b>		<b>582 008</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>415 434</b>	<b>197 074</b>		<b>612 508</b>

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

Acquis. titre

**TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	3 170 402	684 758	466 768	3 388 391
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
	<b>3 170 402</b>	<b>684 758</b>	<b>466 768</b>	<b>3 388 391</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	2 763 652			2 763 652
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	738 090	53 094	64 792	726 391
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>				
	<b>3 501 742</b>	<b>53 094</b>	<b>64 792</b>	<b>3 490 043</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	<b>6 672 143</b>	<b>737 851</b>	<b>531 561</b>	<b>6 878 434</b>
Dotations et reprises d'exploitation		737 851	531 561	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	187 757		187 757
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	28 675 414	28 675 414	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	67 223	67 223	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	10 133	10 133	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 085 592	3 085 592	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	44 943 002	44 943 002	
Débiteurs divers	8 339 319	8 339 319	
Charges constatées d'avance	256 947	256 947	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>85 565 387</b>	<b>85 377 630</b>	<b>187 757</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 185 844	18 185 844		
Personnel et comptes rattachés	5 378 689	5 378 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 480 545	5 480 545		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 944 543	6 944 543		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	709 510	709 510		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	9 160 605	9 160 605		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 863 906	1 863 906		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 723 641</b>	<b>47 723 641</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>				
408100	FNP HORS GROUPE	774 175,21	451 937,41	322 237,80
408105C	FNP GROUPE	178 785,24	211 545,09	-32 759,85
408105D	FNP GROUPE		-7 894,10	7 894,10
408111	FNP GROUPE ASTEK	8 146 824,00	3 175 810,06	4 971 013,94
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>9 099 784,45</b>	<b>3 831 398,46</b>	<b>5 268 385,99</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42800D	NOTES DE FRAIS A PAYER	-450,00	-3 229,50	2 779,50
428100	PROVISIONS FRAIS SALARIES	115 273,47	76 065,21	39 208,26
428200	PROVISIONS CONGES PAYES	3 323 456,75	3 803 870,33	-480 413,58
428210	PROV CPTÉ EPARGNE TEMPS	720 717,62	597 006,33	123 711,29
428400	PROV PARTICIPATION	402 979,00	437 027,00	-34 048,00
428600	PROV PRIMES + PRIMES VACANCES	764 502,02	582 834,45	181 667,57
438200	CHARGES SOC PROV CP	1 495 089,71	1 711 741,78	-216 652,07
438210	CHG PROV CPTÉ EPARGNE TEMPS	324 323,16	268 653,04	55 670,12
438400	PROV FORFAIT SOCIAL PARTICIPATIO	80 596,00	87 405,00	-6 809,00
438600	CHG SOCIALES SUR PRIMES	344 026,33	262 276,32	81 750,01
438601	TAXE APPRENTISSAGE	275 422,30	76 890,96	198 531,34
438602	FORMATION PROFESSIONNELLE	104 859,78	170 258,03	-65 398,25
438603	EFFORT CONSTRUCTION	204 411,62	181 290,74	23 120,88
448600	ETAT TAXES A PAYER	501 752,73	451 774,23	49 978,50
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>8 656 960,49</b>	<b>8 703 863,92</b>	<b>-46 903,43</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>17 756 744,94</b>	<b>12 535 262,38</b>	<b>5 221 482,56</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	256 947,43	189 965,16	66 982,27
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>256 947,43</b>	<b>189 965,16</b>	<b>66 982,27</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
487000	Produits constatés d'avance	-1 833 777,23	-1 739 329,53	-94 447,70
487105C	PCA GROUPE	-30 128,29	-50 625,40	20 497,11
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-1 863 905,52</b>	<b>-1 789 954,93</b>	<b>-73 950,59</b>

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	4 706 465,19	3 283 257,98	1 423 207,21
418105D	FAE GROUPE	117 191,26	151 521,57	-34 330,31
418111	FAE GROUPE ASTEK	-254 093,00	219 622,05	-473 715,05
418112	FAE CATEP		10 246,34	-10 246,34
418113	FAE ASTEK INDUSTRIE		182 432,11	-182 432,11
418115	FAE SEMANTYS		34 662,10	-34 662,10
418116	FAE ASTEK INTERNATIONAL		2 193,10	-2 193,10
418153	FAE ASTEK CANADA	3 432,00		3 432,00
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	-25 293,24	682 923,67	-708 216,91
<b>TOTAL</b>		<b>4 547 702,21</b>	<b>4 566 858,92</b>	<b>-19 156,71</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 547 702,21</b>	<b>4 566 858,92</b>	<b>-19 156,71</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	4 706 465,19	3 283 257,98	1 423 207,21
418105D	FAE GROUPE	117 191,26	151 521,57	-34 330,31
418111	FAE GROUPE ASTEK	-254 093,00	219 622,05	-473 715,05
418112	FAE CATEP		10 246,34	-10 246,34
418113	FAE ASTEK INDUSTRIE		182 432,11	-182 432,11
418115	FAE SEMANTYS		34 662,10	-34 662,10
418116	FAE ASTEK INTERNATIONAL		2 193,10	-2 193,10
418153	FAE ASTEK CANADA	3 432,00		3 432,00
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>4 572 995,45</b>	<b>3 883 935,25</b>	<b>689 060,20</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	-25 293,24	682 923,67	-708 216,91
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>-25 293,24</b>	<b>682 923,67</b>	<b>-708 216,91</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>4 547 702,21</b>	<b>4 566 858,92</b>	<b>-19 156,71</b>

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	9 905 228	9 905 228	9 905 228	9 905 228	9 905 228
Nombre d'actions					
- ordinaires	32 913 395	32 913 395	32 913 395	32 913 395	32 913 395
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	111 597 812	94 132 269	97 239 813	83 451 059	71 087 635
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	7 995 419	4 487 301	2 884 406	1 568 587	1 211 727
Impôts sur les bénéfices	-942 780	-842 343	-319 125	-697 207	-574 257
Participation des salariés	402 979	437 027	173 789		
Dot. Amortissements et provisions	403 364	96 616	-189 660	-193 843	-938 097
Résultat net	8 131 856	4 796 001	3 219 402	2 459 637	2 724 081
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,26	0,15	0,09	0,05	0,05
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,25	0,15	0,1	0,07	0,08
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1 243	1 212	1 212	1 109	918
Masse salariale	45 579 294	41 443 493	46 817 394	40 828 162	36 109 963
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	19 099 614	17 529 230	19 669 179	17 331 820	14 960 975

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	32 913 395			0,3
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
--	--	--------------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		40 281 023
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		40 281 023

<b>Variations en cours d'exercice</b>	<b>En moins</b>	<b>En plus</b>
---------------------------------------	-----------------	----------------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		8 131 856

---

<b>SOLDE</b>	<b>8 131 856</b>
--------------	------------------

<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
---	--	--------------

Capitaux propres avant répartition		48 412 879
------------------------------------	--	------------

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

CHARGES CSA + TA 2020	196 759	
ARTICLE 700 MOUTON	833	

<b>TOTAL</b>	<b>197 592</b>	
--------------	----------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

SOLDE CLIENTS DIVERS	34 907	
CESSIONS MARQUE ASTEK A GPAS	2 500 000	
FRAIS PROCEDURE CLIENTS	24 242	

<b>TOTAL</b>	<b>2 559 149</b>	
--------------	------------------	--

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
APPRENTI	7	
CADRE	1 217	
DIRIGEANT		
EMPLOYE	21	
STAGIAIRE		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 245</b>

## **ASTEK SA**

Société Anonyme à Conseil d'administration  
Au capital de 9.905.227,77 €uros  
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault  
Les Patios – Bâtiment D  
347 989 808 RCS NANTERRE

### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE EN DATE DU 14 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt deux,  
Le quatorze juin,  
A seize heures trente.

[.../...]

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un montant de **8.131.856 €uros** comme suit :

<b>ORIGINE</b>	<b>MONTANT</b>
Report à nouveau antérieur	21.410.919 €uros
Résultat de l'exercice	8.131.856 €uros
<b>TOTAL (bénéfice distribuable)</b>	<b>29.542.775 €uros</b>

<b>AFFECTATION</b>	<b>MONTANT</b>
Distribution de dividendes	2.962.205,55 €uros
Report à nouveau	26.580.569,45 €uros
<b>TOTAL (bénéfice distribuable)</b>	<b>29.542.775 €uros</b>

Après affectation, le compte report à nouveau est porté de **21.410.919 €uros** à **26.580.568,45 €uros**.

Le montant de **2.962.205,55 €uros** fait ressortir un dividende unitaire de **0,09 €uros** par action, pour **32.913.395** actions.

La distribution susvisée de **2.962.205,55 €uros** est, selon les textes en vigueur à la date des présentes, éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158.3 du Code Général des Impôts et dont peuvent se prévaloir certaines personnes physiques.

L'Assemblée générale prend acte que, sauf exception légale, à la date d'établissement des projets de résolutions soumises à l'Assemblée :

- Lorsque les actions non cotées ne sont pas inscrites sur un plan d'épargne en actions (PEA), les dividendes versés aux personnes physiques domiciliées en France sont soumis :
  - aux prélèvements sociaux (CSG, CRDS et prélèvement de solidarité) au taux global de 17,2 % prélevés à la source par la société. Ce prélèvement viendra donc en diminution du dividende brut à verser ;

- au prélèvement d'un acompte d'impôt sur le revenu de 12,8 % sur les dividendes et distributions assimilées visés à l'article 117 *quater* du Code général des impôts (prélèvement forfaitaire non libératoire), ledit acompte étant prélevé à la source par la société. Ce prélèvement viendra donc en diminution du dividende brut à verser.

Toutefois, sont dispensés de ce prélèvement d'acompte d'impôt sur le revenu sur les dividendes perçus en 2022, les actionnaires personnes physiques ayant adressé à la société, avant le 30 novembre 2021, une attestation sur l'honneur mentionnant que leur revenu fiscal de référence de 2020 est inférieur à 50 000 euros (pour les actionnaires célibataires, divorcés ou veufs) ou à 75 000 euros (pour les actionnaires soumis à une imposition commune), conformément aux dispositions de l'article 242 *quater* du CGI.

Pour bénéficier de cette dispense de prélèvement sur les dividendes perçus en 2023, une attestation sur l'honneur devra être notifiée à la société au plus tard le 30 novembre 2022.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les actionnaires personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option formulée en cochant la case 2 OP dans la déclaration d'impôt sur le revenu, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

- Lorsque les actions non cotées sont inscrites sur un plan d'épargne en actions (PEA), la société distributrice ne prélève pas à la source l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux.

Nous rappellerons que les dividendes se rapportant à des titres non cotés figurant sur un PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux sous réserve qu'aucun retrait ne soit intervenu sur le plan dans les cinq ans suivant le premier versement.

Cette exonération est, toutefois, limitée à 10 % du montant des placements. Le plafond, qui s'apprécie annuellement, se calcule en faisant le rapport entre, d'une part, les dividendes crédités sur le PEA au titre de l'année d'imposition et, d'autre part, la valeur, selon le cas, de souscription ou d'acquisition des titres non cotés.

La partie excédant cette limite doit être mentionnée l'année suivante la perception des dividendes dans la déclaration de revenus. La fraction imposable sera soumise au PFU de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Dans les deux cas, s'appliquent également les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %

Les actionnaires, et en particulier les personnes physiques qui ne sont pas résidentes fiscales de France, pourront utilement prendre l'attache de leur conseil pour s'assurer du traitement fiscal des dividendes qu'ils perçoivent.

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2022.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b><u>EXERCICE</u></b>	<b><u>DIVIDENDE PAR ACTION</u></b>	<b><u>ELIGIBLE L'ABATTEMENT</u></b>	<b><u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u></b>	<b><u>NOMBRE D' ACTIONS</u></b>
2018	0 Euro	n/a	n/a	32.913.395
2019	0 Euro	n/a	n/a	32.913.395
2020	0 euro	n/a	n/a	32.913.395

**Résolution ADOPTÉE à la majorité des actionnaires présents ou représentés**  
**32.909.435 voix POUR**  
**29 voix CONTRE**  
**0 voix ABSTENTION**

**[.../...]**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

---

**Julien GAVALDON**  
Président Directeur Général